

# SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER - LIGNES LES ACTUALITÉS

## L'édito



Catherine TACHET

Native de St Georges, je connais bien toutes ses rues et chemins que je parcours depuis toujours.

C'est la raison pour laquelle j'ai accepté, pour ce 2<sup>ème</sup> mandat, de prendre la fonction d'Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme. Cette mission me permet d'apprécier le développement de notre commune et de contribuer à son évolution.

L'urbanisme est une partie importante de la vie communale et communautaire. Il nous concerne tous. L'équipe de la commission urbanisme est mobilisée sur ce sujet. Elle intervient sur l'instruction des permis et travaille en parallèle sur le futur PLUi.

L'objectif de notre municipalité est de maîtriser, dans le respect des règles du code de l'urbanisme, l'harmonie et la cohérence des projets afin de préserver un cadre de vie agréable et plaisant.

Notre volonté est de maintenir le dynamisme et l'attractivité que connaissent aujourd'hui nos villages, sans perdre leur identité rurale proche de la ville.

Les personnels administratifs et les élus en charge de l'urbanisme restent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur ce thème.

**Solidarité :** comme lors du premier confinement, la municipalité propose de venir en aide aux personnes les plus vulnérables afin de les accompagner à traverser cette nouvelle épreuve.

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à contacter la mairie en communiquant vos coordonnées et votre besoin. Nous ferons le nécessaire, dans la mesure du possible, pour vous venir en aide

CMJ

Conseil Municipal des Jeunes

## A la une

### Urbanisme

L'urbanisme est un sujet vaste et un peu complexe. Dans le feuillet joint à ce bulletin municipal, nous avons souhaité vous présenter un récapitulatif des documents incontournables que vous pouvez librement consulter, des réglementations et obligations les plus courantes, des taxes propres à ce domaine, de l'historique des actes de cette année et d'un échéancier concernant le PLUi.

En espérant que ce sujet sera un peu plus clair à la fin de votre lecture et que cette présentation vous aidera dans vos futures démarches.

## Les actualités

### Covid-19

**Réglementation :** les attestations de déplacement et liens site de la mairie.

Numéro Vert : 0 800 130 000

Liens web : [www.puy-de-dome.gouv.fr/](http://www.puy-de-dome.gouv.fr/) et [www.gouvernement.fr/](http://www.gouvernement.fr/)

**Ecole :** la mairie a fourni un masque lavable à chaque école. Le port du masque n'est pas obligatoire aux abords des écoles.

Le protocole sanitaire a été poursuivi et renforcé (gestes barrière, aération des locaux, voies de circulation et groupes définis, entrées par classe, échelonnage des récréations)

L'attestation pour les déplacements scolaires a été transmise sur le blog de l'école.

**Associations :** toutes les activités associatives sont maintenues dans l'ordre.

Seuls les temps d'accueil sont maintenus par Mond'Arverne, suite aux nouvelles dispositions. Suite aux nouvelles dispositions, nous ne pouvons rouvrir ses locaux. Les activités de Yoga, de Tai Chi, de Pilates, cependant leurs cours sont maintenus. Les ateliers en ligne par Mond'Arverne.

Vous trouverez toutes les actualités sur le site de la mairie en « actualités »



# En bref

## Cérémonie du 11 novembre



Dans le respect des restrictions sanitaires imposées par le gouvernement, la commémoration de l'armistice de 1918 s'est déroulée sans public. A cette occasion, les cinq monuments de la commune ont été fleuris.

## Travaux récents

Les marquages au sol des arrêts de bus ont tous été repeints afin d'en améliorer la visibilité.

De plus, de nouveaux abris bus, entièrement financés par la région, vont bientôt être installés à certains emplacements place du 9 août et route de Contournat à Ceysnat notamment.



Un abri neuf devrait également être installé près du SIVOM.

De la rubalise a été déployée vers la zone de broyage de Lignat en perspective d'un projet d'aménagement des rives du Celet, mené et financé à 100% par le SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon).

## Evènement Comité des Fêtes : concours des maisons décorées

En cette période un peu particulière, le Comité des Fêtes de st Georges vous propose de mettre un peu de féerie dans nos villages en organisant une animation "décorons nos maisons pour Noël" durant tout le mois de décembre.

Le principe est simple : les habitants sont invités à décorer leur jardin et maison aux couleurs de Noël dans l'unique but d'émerveiller les petits et les grands et redonner de la magie à notre jolie commune.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez nous envoyer vos photos sur la page Facebook du comité ou par Mail.

Le jury du comité attribuera un petit cadeau aux 3 réalisations qui auront le plus de votes.

Nous comptons sur vous ! Oh oh oh !

## Saison culturelle « Scènes éphémères »

En raison des fermetures sanitaires, le spectacle jeune public « Histoire en bois » du dimanche 13 décembre est annulé. Il devrait être reporté à une autre date que nous vous communiquerons ultérieurement.

Toutes les personnes qui s'étaient inscrites vont être directement contactées par les responsables en charge de la Culture Mond'Arverne.

Si vous souhaitez réserver des places, veuillez envoyer un mail à [culture@mond-arverne.fr](mailto:culture@mond-arverne.fr)

## Offre d'emploi

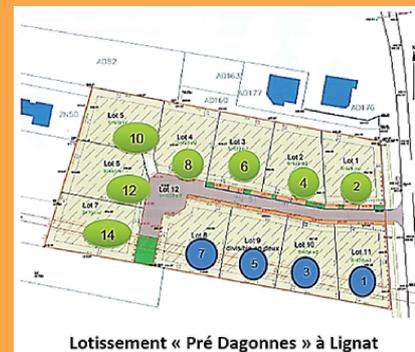
Mond'Arverne recrute des aides à domicile et auxiliaires de vie sociale au sein de son service.

Toutes les offres sur [www.mond-arverne.fr/offres-emploi](http://www.mond-arverne.fr/offres-emploi)



## Nouvelles dénominations

De nouvelles voies d'accès ont été créées pour les lotissements « Pré Dagonnes ». Ces voies ont été nommées respectivement « des Turlurons ».



## Distribution des masques

N'hésitez pas à venir chercher vos masques à la mairie de vous rendre à l'accueil, aux horaires indiqués si vous ne l'avez pas déjà transformé (onglets « vie pratique » puis « nouvelles initiatives » de votre mairie).

## Belote

Le concours de Belote de la St Georges est annulé. Les décisions concernant ce concours vous seront transmises ultérieurement.

## Rappel

Tous les comptes rendus des conseils municipaux sont répertoriés et publiés sur le site de la mairie à les consulter.

## Repas des Aînés

En raison du contexte sanitaire, le repas des aînés, initialement prévu pour le vendredi 6 novembre, ne pourra pas avoir lieu. Nous ne pourrions pas compenser la perte de ce lien humains qu'elle procure, mais nous espérons que cet événement que nous espérons le prochain sera un plaisir de prendre vos coordonnées pour une rencontre que nous espérons pas trop tard.

## Groupe lecture médiathèque

Les salles communales étant fermées, le groupe de lecture devait se dérouler le vendredi 6 novembre. Si vous souhaitez inscrire, vous pouvez toujours contacter la médiathèque. Cela fera un plaisir de prendre vos coordonnées pour une rencontre que nous espérons pas trop tard.

## Citoyenneté

